

**Prise de position dans le cadre de la procédure de consultation sur le projet  
d'ordonnance concernant le registre des professions de la psychologie (ordonnance  
concernant le registre LPsy). Procédure d'audition.**

Monsieur le conseiller fédéral,  
Madame, Monsieur,

Vous nous avez adressé un courrier le 19 août 2015 par lequel vous nous soumettez, dans le cadre d'une procédure d'audition, un projet d'ordonnance concernant le registre des professions de la psychologie (ordonnance concernant le registre LPsy) pour prise de position. Nous vous remercions de nous consulter à son sujet.

Après l'avoir examiné, nous vous informons que ce projet n'appelle aucune remarque particulière ou proposition de modification de notre part. Tout au plus pouvons-nous constater qu'elle reprend sur le fond et sur la forme pour l'essentiel le contenu de l'Ordonnance concernant le registre des professions médicales universitaires (Ordonnance concernant le registre LPMéd).

En vous réitérant nos remerciements de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller fédéral, Madame, Monsieur, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 16 septembre 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

*La présidente,*  
M. MAIRE-HEFTI

*La chancelière,*  
S. DESPLAND